

	PROCES-VERBAL	Page 1 /5
	CONSEIL MUNICIPAL Du 18 SEPTEMBRE 2023 à 20h00	

L'an deux-mil-vingt-deux, le dix-huit septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AVOINE était réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, après affichage et convocation légale en date du 11 septembre 2023, la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur **GODOY Didier**,

PRÉSENTS

M. GODOY Maire

M. LALOUETTE – Mme HENRY – M. DESBLACHES – Mme BERTAULT – M. PELOYE Adjointes au Maire
Mmes BERGMANN – DEPAIX – MM. FREJOUX – WERKMEISTER – Mmes POUPARD – MAUGUIN – MM. AVICE – CHARRIER – Mme MAZELLA – M. GRENIER – Conseillers

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

Mme LOIRAT à Mme POUPARD

M. MARTIN à Mme HENRY

M. SORAIS à M. CHARRIER

Secrétaire de séance : M. Jean-Loïc WERKMEISTER

Procès-verbal du 24/07/2023 : Approbation à l'unanimité.

Décisions prises depuis le dernier conseil :

2023.07.25/42 : Contrat avec la société ER COMMUNICATION dans le cadre du suivi commercial du Festival Avoine Zone Groove 2024 du 01/09/2023 au 30/06/2024 pour un montant de 17.448,30 € TTC.

2023.07.25/43 : Bail locatif en faveur de M. FRADET à compter du 15/08/2023 pour un loyer mensuel de 397,93 € TTC.

2023.08.09/44 : Contrat de maîtrise d'œuvre pour la réfection des façades de deux commerces sis Place Emile Zola avec la Société Et Demain pour un montant de 8.100 € TTC

2023.08.21/45 : Contrat de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation électrique du restaurant Le Fil de l'eau avec la société OKEDO pour un montant de 6.260,00 € H.T.

2023.09.08/46 : Marché relatif à l'aménagement de la RD 122 rue Lucien Rouzier et création d'une voie verte avec la société EUROVIA pour 437.050,49 € H.T, avec la société LES ARTISANS PAYSAGISTES pour un montant de 136.642,01 € H.T et avec la société ESVIA pour un montant de 52.875,00 € H.T.

2023.09.14/47 : M57 Fongibilité des crédits – Décision budgétaire modificative portant virement de crédits de chapitre à chapitre pour un montant de 60.200,00 €.

Ajout à l'ordre du jour : Dons pour le Maroc, la Libye et Les Restos du Coeur

M. GODOY aborde l'ordre du jour :

- **Finances**

Intervenant : Didier GODOY

- **Don – Victimes du Séisme au Maroc**

Afin d'apporter notre soutien aux victimes du séisme au Maroc, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de faire un don auprès du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

Le FACECO permet aux collectivités qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crises soudaines (comme les catastrophes) ou durables (comme en cas de conflit).

Il est proposé de faire un don d'un montant de 1.000,00 €.

Approbation à l'unanimité

- **Don – Victimes des inondations en Libye**

Afin d'apporter notre soutien aux victimes des inondations en Libye survenues le 10 septembre 2023, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de faire un don auprès de la Croix Rouge Française.

Il est proposé de faire un don d'un montant de 1.000,00 €.

Approbation à l'unanimité

- **Don – Restos du Cœur**

En cette période de crise inflationniste, il est important de soutenir l'action des « Restos du Cœur » envers les personnes les plus défavorisées.

Il est proposé de faire un don d'un montant de 1.000,00 €.

Approbation à l'unanimité

- **Personnel**

- **Intervenant : Didier GODOY**

- **Poste Culture - Évènementiel**

Considérant la vacance de poste d'assistant communication depuis le 8 janvier 2023,

Considérant le besoin du service culturel, notamment pour l'aide à la préparation des événements culturels de la collectivité,

Monsieur le Maire propose de modifier le poste d'assistant de communication par un poste d'assistant(e) de production / organisation d'évènements à temps complet, pour le service culturel et évènementiel, à compter du 1^{er} octobre 2023.

Monsieur le Maire propose d'ouvrir le poste au cadre d'emplois des adjoints administratifs dans son ensemble.

Approbation à l'unanimité

- **Création de postes – Accroissement temporaire d'activité – Service Technique**

Considérant la nécessité de renforcer les effectifs de la collectivité, Monsieur le Maire propose de créer un emploi non permanent au cadre d'emplois des adjoints techniques et sur l'ensemble des grades de ce cadre d'emplois, catégorie C, affecté au service des espaces verts et propreté urbaine pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, notamment à l'inventaire des arbres à compter du 1^{er} octobre 2023 pour une durée de 12 mois,

Approbation à l'unanimité

○ Mise à jour du tableau des effectifs

Vu les différents mouvements de personnel : départ en retraite, mutation...

Monsieur le Maire propose de mettre à jour le tableau des effectifs comme suit :

- 1 agent au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe remplacé par un agent au grade d'adjoint technique
- 1 agent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe remplacé par un agent au grade d'adjoint technique
- 1 agent recruté le 01/07/2023 au grade d'adjoint technique à la suite de la création de poste du 24/01/2023

Personnels sur emplois permanents

Filière/Cadre d'emplois/Grade	Nouvelle situation		
	TC	TNC	Durée hebdomadaire
Filière administrative			
Attachés			
<i>Attaché</i>	3		
Rédacteurs			
<i>Rédacteur principal de 2ème classe</i>	1		
Adjoint administratifs			
<i>Adjoint administratif principal 1ère classe</i>	1		
<i>Adjoint administratif principal 2ème classe</i>	4	1	28/35
<i>Adjoint administratif</i>	4		
Filière culturelle			
Attaché de conservation du patrimoine			
<i>Attaché de conservation du patrimoine</i>	1		
Filière sportive			
Educateur territorial APS			
<i>Educateur territorial APS</i>	1		
Filière technique			
Ingénieurs			
<i>Ingénieur</i>	1		
Techniciens			
<i>Technicien principal de 1ère classe</i>	1		
<i>Technicien principal de 2ème classe</i>	1		
<i>Technicien</i>	1		
Agents de maîtrise			
<i>Agent de maîtrise principal</i>	1		
Adjoint techniques			
<i>Adjoint technique principal de 1ère classe</i>	4		
	9		
<i>Adjoint technique principal de 2ème classe</i>		1	31.5/35
		1	29.5/35
		1	26/35
		1	20.5/35
<i>Adjoint technique</i>	7		
		2	30/35
		1	20.5/35
	40	8	

Récapitulatif des postes non permanents

Filière/Cadre d'emplois/Grade	TC	TNC	Durée hebdo.	Durée de la mission	Motif
Filière technique					
Cadre d'emplois des Adjoints techniques	2			6 mois	activité saisonnière
	2			7 mois	accroissement temporaire d'activité
	1			12 mois	accroissement temporaire d'activité

Récapitulatif des postes non permanents de droit privé

Service	TC	TNC	Durée hebdo	Type et Durée du contrat
Ecoles/entretien des bâtiments	1			Contrat d'apprentissage de 24 mois
Sport	1			Contrat d'apprentissage de 12 mois
Technique	1			Contrat d'apprentissage de 24 mois

Approbation à l'unanimité

- **Culture et Evènementiel**

Intervenante : Brigitte BERTAULT

- **Saison Culturelle 2023/2024 – Contrats**

Il est présenté au Conseil Municipal les contrats suivants :

- Contrat de cession CARAMBA CULTURE LIVE pour la prestation de « THOMAS KHAN « Octet » » prévue le 25/11/2023 à 20h30 pour un montant de 4.747,50 € TTC.
- Contrat de cession avec la Ville de TOURS pour la prestation « FEERIE MUSICALE DES RONCHONS DE NOEL » prévue le 28/12/2023 à 15h00 pour un montant de 1.800,00 € TTC.
- Contrat de cession avec l'ASSOCIATION DIONYSIAC TOUR pour la prestation de « KARPATT » prévue le 20/01/2024 à 20h30 pour un montant de 4.220,00 € TTC.
- Contrat de cession avec RONDOROYAL F 808 pour la prestation de « LA CANNE A SWING » prévue le 02/02/2024 à 20h30 pour un montant de 1.620,00 € TTC.

Approbation à l'unanimité

- **Saison Culturelle 2023/2024 – Convention d'accueil en résidence de création**

Il est présenté au Conseil Municipal la convention suivante :

- Convention d'accueil en résidence de création entre l'Association ZamZamRec, la Générale des Mômes et La Mairie pour la création de « Dieu Lune et la Grenouille » à l'Espace Culturel du 16 au 20 Octobre 2023.

Approbation à l'unanimité

- **Festivités de Noël 2023 – Contrat**

Il est présenté au Conseil Municipal le contrat suivant :

- Contrat de cession avec L'ARMADA PRODUCTIONS pour la prestation de « Escales par Maclarnaque » » prévue le 21/12/2023 pour un montant de 2.045,01 € TTC.

Approbation à l'unanimité

- **Questions Diverses**

Monsieur GODOY informe le Conseil Municipal de l'ouverture de 2 nouveaux commerces sur la commune :

- Côté Jardin (qui remplace Le P'tit Bouchon) géré par Mme TAFFONNEAU ;
- Le Kiosque à légumes, géré par Les 4 saisons, installé à l'entrée du parking de l'Espace Hilaire Mureau.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Lundi 9 octobre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Loïc WERKMESTER



Le Maire,
Didier GODOY



